



À T A S A N T É



Circuler en toute sécurité

En réunion ou au camp, tu es amené à circuler en groupe avec tes scouts. En tant qu'usagers faibles, il y a une série de bonnes pratiques à avoir ainsi que des règles à respecter afin d'éviter les accidents.

Usager faible ?

Sont considérés comme usagers faibles ou vulnérables : les piétons, les cyclistes et les passagers d'un véhicule automoteur, c'est-à-dire les passagers d'un train, d'un tram et du métro.

Ne sont pas considérés comme usagers faibles les conducteurs d'un véhicule à moteur (voiture, camionnette, camion, moto...).

Circuler en groupe

Il est difficile de reprendre tous les cas possibles de déplacements en groupe car cela varie de l'âge de tes scouts, l'endroit où vous vous trouvez, le moment de la journée...

Voici les quelques conseils dont tu auras le plus souvent besoin :

- Les différences de rythme de marche peuvent être très marquées et créer de longues distances entre les enfants. Pour que les premiers ne doivent pas marcher au rythme des plus lents, on peut donner des points de repère aux meilleurs marcheurs, points auxquels le groupe doit se reformer autour d'un animateur qui avance avec le "groupe de tête". L'idéal étant d'avoir un animateur à l'avant, un au milieu et un qui ferme la marche (au minimum).
- Utilisez en priorité les trottoirs et les accotements praticables, les parties de la voie publique qui vous sont réservées par le signal D9 ou D10 ou les accotements en saillie praticables.



D9



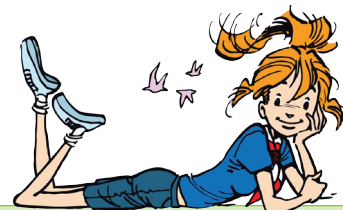
D10

- Si et seulement si ces aménagements n'existent pas, vous pouvez utiliser les autres parties de la voie publique (zones de stationnement, pistes cyclables...).

Attention !

Si vous empruntez la piste cyclable, vous devez céder le passage aux cyclistes et cyclomotoristes.

- Les groupes de piétons accompagnés d'un guide ont toujours la possibilité de marcher sur la chaussée, à droite dans leur sens de progression. Néanmoins, il est recommandé d'utiliser de préférence les trottoirs, les accotements et pistes cyclables s'il y en a. Il est essentiel suivant l'encadrement et le nombre de jeunes à encadrer d'être très strict si la voie publique est fort fréquentée. Le groupe doit rester compact, avec idéalement un animateur qui règle le tempo de la marche, un qui se situe au milieu et le troisième qui ferme la marche. S'il pleut, il vaut mieux s'éloigner du bord de la chaussée. Si c'est impossible, il faut signaler à l'avance aux automobilistes la présence d'un groupe pour forcer les véhicules motorisés à lever le pied (par exemple en portant les gilets fluo-réfléchissants que chaque unité a reçu en 2010).
- Les groupes de maximum 5 jeunes plus un guide peuvent également marcher à gauche à condition de circuler en file indienne.
- Entre la tombée et le lever du jour (où lorsque la visibilité est mauvaise et qu'il est impossible de voir distinctement à 200 m), le groupe sur la chaussée doit être signalé de la manière suivante :
 - s'il circule à droite : un feu blanc ou jaune à l'avant gauche et un feu rouge à l'arrière gauche ;
 - s'il circule à gauche : un feu rouge à l'avant droit et un feu blanc ou jaune à l'arrière droit.



En France, on marche toujours à gauche, sauf si c'est moins dangereux à droite.





À TASANTÉ

Circuler en toute sécurité

Traverser prudemment

Lorsque tu devras traverser avec tes scouts, il y a quatre cas de figures possibles :

- **Sur un passage pour piétons avec signaux lumineux :** Assure-toi que des conducteurs n'essaient pas de franchir le feu rouge ou ne tournent dans la chaussée que vous devez traverser. Si le feu pour piétons devient rouge pendant votre traversée, vous pouvez poursuivre votre chemin à allure normale. Celui qui se trouve sur le trottoir à ce moment ne peut plus s'engager sur le passage (même chose si vous êtes en groupe).
- **Sur un passage pour piétons avec un agent qualifié :** Tu ne peux traverser qu'au moment où l'agent t'y autorise.
- **En l'absence de passage pour piétons :**
 - Choisis un endroit où tu as une bonne visibilité et d'où l'on voit bien l'ensemble du groupe : ne traversez pas dans un virage, au sommet d'une côte, sous un pont ni entre des véhicules en stationnement.
 - Identifie d'où des véhicules pourraient survenir.
 - Ne fais pas attendre ton groupe au milieu de la chaussée qu'un véhicule soit passé car ce n'est pas prudent.
 - Toujours traverser une chaussée perpendiculairement (jamais en oblique), sans traîner, sans courir et sans s'arrêter.
- **Sur un passage pour piétons non-protégé (par un agent ou par des feux) :**
 - Les conducteurs ne peuvent s'approcher qu'à allure modérée ; ils doivent céder le passage aux piétons déjà engagés ou sur le point de s'engager.
 - Le tram est toujours prioritaire, même sur un passage pour piétons non protégé.

Attention !

S'il existe un passage pour piétons à moins de 30 mètres environ, vous êtes obligés de l'emprunter.

D'autres informations

- Institut belge pour la sécurité routière : www.ibsr.be, brochures *En sécurité. A pied ou à vélo, seul ou en groupe*, et *Les mouvements de jeunesse et la sécurité routière* (deux versions disponibles : animateur et scouts).
- La farde de camp, téléchargeable sur www.lesscouts.be.

Le hike, un cas particulier

A nouveau, il faut marcher de préférence aux endroits prévus pour cela (trottoirs, accotements, etc.). Si cela n'est pas possible et que vous devez marcher sur la chaussée, il faut retenir que les groupes de moins de 6 personnes (5 personnes + un guide) sont obligés de marcher à droite de la chaussée, mais qu'ils peuvent se déplacer à gauche à condition de marcher en file indienne.

En cas de visibilité réduite, le groupe qui circule sur la chaussée doit être signalé.

- **S'il circule à droite :** à l'arrière gauche par un feu rouge et à l'avant gauche par un feu blanc ou jaune.
- **S'il circule à gauche, l'ordre des feux est inversé :** à l'arrière droit par un feu blanc ou jaune et à l'avant droit par un feu rouge.

Les consignes

- Choisir soigneusement son itinéraire et le repérer (éviter les routes fréquentées, les nombreuses traversées de routes ou de carrefours, etc.).
- Faire attention aux plus jeunes enfants : les moins de 9 ans ont beaucoup de difficultés à réagir comme il faut dans toutes les situations de trafic (études scientifiques à l'appui).
- Être visible et encadrer le groupe : un adulte en début et en fin de groupe, des adultes ou aînés sur le côté "exposé" du groupe.

Si un accident survient

- Appelez les services de secours (le 112 = service médical d'urgence et les pompiers et le 101 = police fédérale). Soyez précis et concis, donnez le lieu de l'accident (adresse, points de repère), le nombre de blessés et leur état (conscient ou non, etc.).
- Si vous êtes qualifié, prodiguez les premiers soins, mais ne déplacez pas un blessé grave.
- Vous êtes un guide, restez donc calme et veillez à la sécurité du reste du groupe.
- Évitez un deuxième accident en avertissant les conducteurs qui approchent.
- Notez immédiatement les noms des témoins de l'accident.